

TILiMa

Procès-Verbal de la réunion mensuelle

Le Mercredi 07 Septembre 2016

Préambule

TILiMa remercie le Hackerspace au Mans (HAUM) pour l'utilisation de leur local pour cette réunion.

Effectifs

Présents :

- Eric
- Vallas Nordine
- Coste Jérôme
- Huchédé Françoise
- Vallée Sébastien
- Cohen Daniel
- Vannier Laurent
- Nicolas
- Mansalier Olivier
- Breton Corentin

«««< HEAD

La séance est ouverte à 20h00

===== >>>> 8975ecee516e263d17f1631e2fc6b36260888ec3

Ordre du jour

- Point sur le dépôts des statuts
- Point sur le comparatifs des banques
- Réflexion sur les tâches à venir et formation d'équipes
- Outils de communication (IRC)
- Perspectives
- Point sur les solutions techniques
- Choisir un logo

La séance est ouverte à 20h00

1 Dépôts des statuts

Sébastien V. nous apprend que la déclaration en préfecture a été faite la veille sur le site web dédié. La demande est en attente de traitement.

Nordine V. propose de mettre en place une cotisation pour payer la publication, mais comme l'association n'existe pas encore, il ne lui est pas possible d'ouvrir un compte en banque.

2 Comparatif des banques

Jérôme C. s'est renseigné sur les tarifs de la NEF et a compléter le pad précédemment créé avec les informations recueillies. Il confirme le manque de moyen de paiement associé à cette banque. D'après lui, le délai avant d'obtenir ces moyens de paiement est supérieur à un an.

Jérôme C. se propose pour synthétiser les tarifs recueillis des différentes banques afin d'avoir une vision globale lisible, mais il rappelle que la NEF et le crédit coopératif restent les deux banques les plus éthiques.

Françoise évoque, quant à elle, des échos à propos de clients insatisfaits de ces deux banques.

Jérôme C. souhaite savoir quel est l'état d'esprit des membres sur le choix de la banque. Nordine V. est attiré par une banque éthique, mais souhaite que les services de paiement soient disponibles dès le début. Il préconise donc le choix d'une banque "utilisable" pour commencer, puis changer vers une banque éthique une fois qu'elles auront réglé ce problème de moyens de paiement.

3 Point sur le dépôt des statuts

Les statuts ne sont pas encore déposés car ils sont toujours en cours d'écriture/modification. Une fois les statuts, ainsi que le règlement intérieur finalisés, un dépôt en préfecture sera réalisé afin de donner vie à notre association.

4 Validation du règlement intérieur

Un travail de fond a été réalisé pour choisir quels points seront intégrés au règlement intérieur. Parmi ceux-ci, et de façon non-exhaustive, on retrouve :

- Domiciliation de l'association (indiquer dans les statuts que la domiciliation est dans le règlement intérieur.)
- Montant des cotisations
- Condition d'adhésion (Age, etc)
- Responsabilité
- Sécurité et garanties

Dans l'ensemble, la majorité du travail étant déjà fait par d'autres FAI associatifs, il est convenu de reprendre les bonnes idées chez chacun.

5 Question diverses

Présentation des solutions techniques possibles

Plusieurs personnes présentes (ainsi que certaines personnes sur la mailing-liste) souhaitent bénéficier d'une présentation technique afin de comprendre le cœur du sujet.

Rayan B. se propose pour faire cette présentation, car il a déjà des supports traitant du sujet.

Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est le Mercredi 3 Aout 2016, dans le local du HAUM.

Si quelqu'un souhaite proposer un autre lieu de réunion, il est invité à le faire sur la liste de diffusion.

L'ordre du jour serait le suivant :

- suite du comparatif des banques en vue d'ouvrir le compte de l'association ;
- point sur le dépôts des statuts ;
- validation du règlement intérieur mis au propre ;
- Yannick D. propose de créer un wiki notamment pour archiver les pads.

Le présent procès-verbal est approuvé par les co-présidents de TILiMa.

Signatures :